



Abus de faiblesse sur personne âgée et handicapée

Par **papillouma**, le 21/06/2012 à 13:52

Bonjour,

Ma mère, personne âgée et handicapée moteur à 85% , souffrant de troubles du langage et ne pouvant écrire seule suite à une hémiplegie partielle (juste la signature mais c'est difficile pour elle) a été victime d'une société de service en bâtiment.

Je précise que de par son âge et son isolement (peut très difficilement marcher, alterne entre son fauteuil et le déambulateur) et les séquelles d'AVC, cela a eu des répercussions psychologiques et elle n'est plus trop dans la réalité et ne mesure plus les conséquences de ses actes.

Pour preuve, elle fait une fixette depuis quelques temps sur des travaux à faire chez elle (alors qu'elle n'en a pas besoin) et a donc téléphoné à une société de travaux.

Ce monsieur a dit "j'arrive" car il était soi disant dans le coin, mais l'auxiliaire de vie de ma mère a pris le combiné et lui a demandé de ne pas venir quand ma mère est seule, de venir juste le matin.

Ce monsieur est malgré tout venu l'après midi, ma mère étant seule et l'a manipulé : il lui a fait signer pas loin de 7 chèques qu'il a rempli lui même en lui faisant croire que c'était une forme de crédit.

Ma mère a signé et c'est lui qui a rempli les montants la totalité des chèques s'élèvent à 5000 euros, il s'est empressé d'encaisser un premier chèque puis les suivants ce qui a bloqué le compte de ma mère, car elle a une toute petite retraite.

L'auxiliaire de vie étant tombée sur les devis et le chéquier m'a contacté paniquée pour me raconter. Stupéfaite j'ai contacté le Monsieur : Celui-ci m'a dit qu'il ne voulait pas de problèmes et m'a demandé d'envoyer un recommandé à la demande de ma mère pour annuler le dernier devis.

Ce que j'ai fait dans l'empressement au nom de ma mère.

Puis je me suis renseignée sur la toile et j'ai découvert "l'abus de confiance sur personnes vulnérables", lourdement sanctionné.

Aujourd'hui, j'ai porté plainte au commissariat et à la banque de ma mère, puis j'ai recueilli le témoignage de l'auxiliaire de vie.

Je voulais porter plainte auprès du procureur, on m'a dit que ça n'était pas nécessaire et que ça ferait double emploi.

Puis j'ai eu un appel de ce monsieur, me disant 'il se rend compte de la situation, qu'il a vu son avocat et qu'il souhaite régler les choses à l'amiable. Il m'a dit vouloir envoyer tous les chèques par recommandé avec une lettre d'excuses et offrir les travaux. Je dis que l'affaire suivrait son cours. il m'a répondu : la lettre que vous avez envoyé prouve que vous étiez au courant ! Que faire ?